

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Préambule

Les dispositions qui suivent établissent les Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées CGV) des produits proposés par la société SARL COULEUR SALEE (ci-après dénommée Couleur Salée) sur son site marchand www.couleursalee.com (ci-après dénommé son Site).

Couleur Salée est une SARL au capital de 60 000 euros dont le siège social est au 12 Allée Pierre Ortal, 33680 LACANAU et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 511 149 288. Numéro de TVA intracommunautaire : FR96 511 149 228.

Couleur Salée vous précise qu'il n'est pas possible d'effectuer un achat sur son Site sans accepter les conditions prévues ci-dessous.

Couleur Salée se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV en publiant une nouvelle version sur son Site. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de passation de la commande.

Le fait de cliquer sur l'icône « J'accepte les Conditions Générales de Vente » signifie que vous acceptez dans leur intégralité et sans réserve les présentes CGV.

Couleur Salée vous invite donc à lire attentivement les CGV suivantes.

Article 1^{er} : Objet

Les présentes CGV visent à établir et définir les droits et les obligations réciproques des parties, les deux parties les acceptant sans réserve, ainsi que les différentes étapes du processus de commande sur le Site. Ces CGV prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

Couleur Salée précise que la vente sur son Site est réservée aux clients majeurs.

Article 2 : Produits

Seuls les produits figurant sur son Site au moment de sa consultation par le client sont proposés à la vente. La majorité des produits proposés sont disponibles en boutique chez Couleur Salée. Le client est informé de la disponibilité du produit qu'il souhaite sélectionner au moment de la passation de sa commande. Toutefois, si exceptionnellement un ou plusieurs produits deviennent indisponibles après la validation de la commande, le client en est informé par email au plus tard cinq jours après celle-ci.

Pour toute question relative à la disponibilité d'un produit, le client peut contacter l'équipe de Couleur Salée soit en cliquant sur « Contact », soit directement par email à l'adresse couleur.salee@orange.fr ou par téléphone au 05 57 70 75 64.

Les photographies illustrant les produits présents sur le Site en sont une reproduction la plus exacte possible. Toutefois, il est important de noter que les couleurs peuvent être légèrement différentes des couleurs réelles du fait des outils utilisés pour les faire. Le client est donc invité à lire attentivement la description du produit pour éviter toute erreur. De ce fait, les

photographies illustrant les produits ne sauraient entrer dans le champ contractuel pour le cas où elles présenteraient des variations minimales avec la réalité.

Article 3 : Prix

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TTC), hors frais de préparation et de livraison. La TVA est celle en vigueur sur le territoire français métropolitain au jour de la commande. Les prix appliqués sont ceux figurant sur le Site au jour la commande. Couleur Salée se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment.

Le montant forfaitaire de participation aux frais de préparation et de livraison est communiqué au client sur le bon récapitulatif de la commande avant que celle-ci ne soit validée, il démarre à 7.80€. Au-delà de 150 euros d'achat, la livraison est offerte (en France Métropolitaine).

Le prix dû par le client est le montant indiqué sur le bon de commande récapitulatif dont le client a pris connaissance avant de valider sa commande. Le client doit régler sa commande au moment de la validation de celle-ci.

Les produits sont la propriété de Couleur Salée jusqu'à leur encaissement complet par celle-ci.

Article 4 : Commande

Le client qui souhaite passer commande sélectionne le ou les différents produits de son choix en cliquant sur « Ajouter à mon panier ». Il peut alors poursuivre sa sélection ou terminer sa commande. Lors de sa visite sur le site il peut à tout moment vérifier et modifier le contenu de son panier.

Lorsqu'il souhaite finaliser sa commande, le client doit cliquer sur « Paiement ». Un bon récapitulatif apparaît, la validation de ce bon et l'acceptation des présentes CGV constituent le consentement du client. Ce consentement équivaut à une signature manuscrite et vaut preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande.

Couleur Salée confirme au client l'acceptation de sa commande à l'adresse email indiquée par celui-ci. La vente ne sera conclue qu'à partir de la confirmation de la commande. Couleur Salée se réserve le droit de ne pas valider la commande en cas de:

- Indisponibilité du produit en boutique au moment de la commande ;
- Litige existant avec le client (non-paiement d'une commande précédente, retours abusifs etc.) ;
- Refus d'autorisation de paiement par carte bancaire des organismes bancaires.

Article 5 : Paiement

Le client paie sa commande par carte bancaire (Visa, Eurocard/Mastercard, American Express) ou via PAYPAL conformément aux dispositions du présent article.

Pour payer sa commande par carte bancaire, le client doit transmettre le numéro de sa carte bancaire et, suivant le type de cette dernière, la date d'expiration de celle-ci ainsi que le

numéro cryptogramme (numéro à 3 chiffres figurant au verso de sa carte bancaire).
Le débit de la carte est effectué au moment de la validation de la commande sur le Site, sauf indisponibilité du serveur.
Il est précisé que pour effectuer son paiement par carte bancaire, le client est transféré automatiquement vers le serveur monétique Stripe pour un paiement 100% sécurisé.

En cas d'indisponibilité d'un produit après validation de la commande, tel que précisé à l'article 2 ci-dessus, si le paiement a déjà été effectué, le client sera remboursé sans délai et au plus tard dans les trente jours suivant le paiement de sa commande.

A l'issue du paiement, un document récapitulatif de la commande est transmis au client par e-mail à l'adresse électronique indiquée par celui-ci, immédiatement et au plus tard avant la livraison. Ce document est enregistré sur un support fiable et durable appartenant à Couleur Salée. Le client accepte qu'il soit considéré comme preuve des relations contractuelles intervenues entre les parties.

Article 6 : Livraison

6.1 : Délai

Couleur Salée fera ses meilleurs efforts pour que la commande soit livrée dans un délai moyen de 3 à 5 jours et en tout état de cause dans un délai maximum de 10 jours à compter du paiement de la commande. Les commandes enregistrées sur le site le samedi ou le dimanche ne seront expédiées que le lundi suivant. De même que celles enregistrées un jour férié ne partiront que le lendemain.

Couleur Salée utilise les services de La Poste et de Chronopost pour assurer la livraison de ses produits. Avant de valider sa commande, le client choisit le mode de livraison souhaité. Chaque envoi bénéficie d'un numéro de suivi, envoyé par email à l'adresse indiquée par le client directement par le transporteur. Les articles voyagent aux seuls risques du client.

Les produits commandés seront livrés à l'adresse indiquée par le client. Ce dernier a la possibilité de faire livrer sa commande à une autre adresse que la sienne. Les informations énoncées par le client lors de la prise de commande engagent celui-ci. En cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, Couleur Salée ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de livrer le produit

En cas de dépassement du délai de livraison de plus de sept jours par rapport au délai convenu , et si ce dépassement n'est pas dû à un cas de force majeure (article L 121-20-3 du code de la consommation), le client pourra dénoncer sa commande par email via notre formulaire de contact ou par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la société : SARL COULEUR SALEE, 12 allée Pierre Ortal 33680 LACANAU-OCEAN.

Le client sera remboursé dans un délai maximum de 30 jours suivant la réception du mail ou de la lettre recommandée de sa réclamation écrite. Il s'engage à refuser la marchandise dans le cas où la livraison serait effectuée entre temps.

6.2 : Réception

A la réception de la commande, le client doit vérifier la conformité des produits reçus en exécution de sa commande. S'il constate une anomalie (produit manquant ou abîmé, produit non conforme à la commande, colis endommagé), le client doit impérativement contacter Couleur Salée dans un délai de 10 jours à compter de la réception, soit par courrier simple à l'adresse suivante : SARL COULEUR SALEE, 12 allée Pierre Ortal, 33680 Lacanau-Océan, soit par téléphone au 05 57 70 75 64.

Sauf motif légitime, toute réclamation formulée au delà des 10 jours suivants la réception de la commande sera irrecevable. En cas de réclamations anormales ou abusives, Couleur Salée pourra refuser de servir une commande ultérieure.

Selon le cas de figure, le client devra retourner l'article non conforme et sera remboursé dans un délai maximum de 30 jours suivant la notification de l'anomalie.

Article 7 : Droit de rétractation

Le client dispose d'un délai de sept jours francs à compter de la date de réception de la commande pour nous retourner, à ses frais, la totalité des articles commandés. Ainsi, et conformément à l'article L121-20 du Code de la consommation, le client peut exercer son droit de rétraction sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité à l'exception des frais de retour.

Le client devra alors contacter Couleur Salée afin de demander un bordereau de retour qu'il devra imprimer et compléter. Il sera remboursé du montant total de sa commande (frais de livraison inclus) à l'exception des frais de retour qui resteront à sa charge, dans un délai maximum de trente jours.

Le client devra renvoyer les articles dans leur état d'origine, avec leur étiquette. Les articles doivent avoir fait l'objet d'un usage minime c'est-à-dire n'avoir été essayés que quelques minutes, ils ne doivent pas porter de trace d'une utilisation prolongée. Les articles ayant été portés, tachés, abimés ou endommagés seront refusés. Ils doivent être propres à une nouvelle commercialisation.

La charge de la preuve du retour est imputable au client, il est donc recommandé qu'il utilise un moyen de transport avec un numéro de suivi (de type Colissimo ou colis suivi par exemple) et qu'il conserve la preuve de dépôt sur laquelle devront figurer le destinataire, la date de l'envoi et le numéro du colis.

Toute commande devra nous être retournée à l'adresse suivante :

COULEUR SALEE

12 allée Pierre Ortal

33680 Lacanau-Océan

Article 8 : Garanties légales et responsabilité

Tous les articles bénéficient du régime légal de la garantie de conformité prévue aux articles L 211-4 et suivants du Code de la consommation, ainsi que de la garantie des vices cachés des articles 1641 et suivants du Code civil dans la mesure où leur utilisation a été normale et que les conseils d'entretien ont été suivis.

Article L211-4 du Code de la consommation : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L211-5 du Code de la consommation : « Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L211-12 du Code de la consommation: « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien »

Article 1641 du Code civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1642 du Code civil : « Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même. »

Article 1648, alinéa 1^{er} du Code civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.